



NATIONS UNIES

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

55215 G0110
E

Distr. : GENERALE

E/ECA/DISD/CODI.1/13
26 juin 1999

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Première réunion du Comité pour le développement
de l'information (CODI)

28 juin - 2 juillet 1999
Addis-Abeba, Ethiopie

**L'INTERET DE LA GEO-INFORMATION SUR LES PLANS
SOCIAL ET COMMERCIAL**

L'INTERET DE LA GEO-INFORMATION SUR LES PLANS SOCIAL ET COMMERCIAL¹

1. Ce n'est un secret pour personne que l'Afrique a beaucoup de mal à se maintenir à une place honorable dans le concert des nations, que dis-je, dans le concert des régions – dans le cadre d'une économie qui est de plus en plus mondiale. Selon qu'on fait de l'afro-pessimisme, ou non les perspectives qui s'offrent à l'économie mondiale peuvent apparaître comme une menace pour notre avenir ou comme une chance historique de construire cette Afrique telle que l'ont vue nos vénérables dirigeants. A mon avis, les ennemis les plus dangereux de l'Afrique ne sont pas ceux qui affichent leur afro-pessimisme mais bien la masse inerte de ceux qui n'ont aucune position, se complaisant dans la léthargie et retenant les courageux fils de l'Afrique qui s'efforcent de mobiliser la communauté des nations africaines. En ce qui concerne l'économie mondiale, une absence de réaction signifie la mort à terme du continent, vu que la mondialisation semble être un phénomène irréversible. On a vu une manifestation des effets de la mondialisation dans la querelle récente entre les Etats-Unis et l'Union européenne à propos de la banane. Compte tenu des positions adoptées sur la question, l'Afrique a-t-elle d'autre choix que d'être excellente et de le demeurer ? A mon avis, le message était suffisamment clair pour nous enlever les illusions que nous nous faisons au sujet d'un traitement privilégié des produits africains (ou de produits du monde en développement) sur la base de considérations sociales. Une autre solution existe peut-être pour l'Afrique : se tourner d'abord vers son propre et immense marché de 778 millions de personnes, d'autant plus qu'elle n'a aucune emprise sur les cours des matières premières.

2. Peut-être que ceux qui sont effrayés par la perspective de la mondialisation n'ont pas tort lorsqu'on prend en compte l'invasion de l'Afrique par des biens produits hors du continent. Ceci étant, le Traité d'Abuja qui préconise l'intégration régionale des économies en tant que première phase dans la constitution d'une Communauté économique africaine véritable, est une réponse politique adéquate au défi que notre continent doit relever. Mais pourquoi parler d'économie politique alors que je devrais parler de la géo-information ?

3. Les raisons en sont les suivantes :

- le processus de la mondialisation est une conséquence – ou est facilité par – des courants d'information interreliés, faisant de notre monde un village planétaire comme on le dit souvent.
- dans cette ère de l'information, la géo-information semble être un facteur qui améliore la prise de décision dans la mesure où elle peut influencer positivement ou négativement sur le cours des événements mais toujours dans l'intérêt de ceux qui l'utilisent.

¹ Etabli par André B. Bassolé, Président du Comité consultatif. Réseau EIS en Afrique, Consultant, pour la Commission économique pour l'Afrique. Pour toute citation, veuillez mentionner comme source la Commission économique pour l'Afrique.

4. Point n'est besoin de s'appesantir sur l'abondance de flux d'information rendus possibles par les nouvelles technologies d'information et de communication. Cette abondance d'information acheminée par la technologie de communication peut nous faire entrer dans un monde virtuel, quel que soit l'endroit où nous sommes : au bureau, à la maison, sur la route, en mer ou dans les airs. Mais abondance d'information ne signifie nécessairement pas pertinence de l'information. C'est ce que la communauté des spécialistes d'Internet ont compris, qui ont mis au point des chercheurs spécialisés pour nous permettre, avec le moins d'efforts de trouver l'information pertinente.

5. Il n'est pas non plus nécessaire de s'étendre sur l'utilité de l'information dans la prise de décisions. Je voudrais cependant citer Paul C. Rumb qui dans son livre sur l'environnement a dit que l'accès à une meilleure information ne garantit pas de meilleures décisions. Cependant, cela devrait réduire le risque qu'entraînent des politiques et actions non soutenables. Cela est vrai dans la mesure où on ne peut pas imposer aux décideurs d'utiliser l'information appropriée. Mais le décideur qui, sciemment néglige d'utiliser la bonne information qu'on lui a fournie, peut être blâmé, il devrait même être blâmé.

6. Dans le domaine de l'information, il importe d'être plus précis au sujet du type d'information examiné. De fait, l'information, a un énorme contenu et si des précisions ne sont pas fournies en ce qui concerne le type d'information dont il est question ici les conséquences peuvent en être fâcheuses. En géomatique, on distingue entre données spatiales et données attributives, les deux étant combinées dans un Système d'information géographique (SIG) pour générer la géo-information, qui est une série d'unités d'information concrètes groupées et pouvant faciliter, isolément ou en combinaison avec d'autres sources, une prise de décision responsable et non arbitraire.

7. La géo-information est par conséquent le produit d'une collecte de données et d'un travail d'intégration, elle découle aussi d'une analyse combinant les données spatiales et des données descriptives sur la base de critères déterminés, visant à faciliter le processus de prise de décisions. En ce sens, la géo-information est très utile pour le développement socio-économique puisque l'objectif supposé de toute politique de développement est le bien-être des populations. Au niveau local, la géo-information permet d'avoir une connaissance précise des ressources disponibles, de leur qualité, de leur étendue géographique et de leur durée prévisible dans un cadre de gestion donné. Au niveau national, on peut produire une information sectorielle qui constitue la meilleure base pour une planification durable du développement, ou alors une question spécifique peut être étudiée et illustrée dans toutes ses dimensions grâce à la géo-information. On peut combiner des données sur l'infrastructure sociale avec des données de recensement et dresser un tableau de la répartition spatiale de la population, des ressources naturelles dans le cadre des efforts faits dans le pays en matière d'investissement socio-économique. Aux niveaux sous-régional ou continental, on peut donner une vue globale d'un phénomène singulier en utilisant des outils d'analyse appropriés avec la géo-information. Un exemple typique est la gestion d'un bassin hydrographique s'étendant au-delà des frontières nationales.

8. Malheureusement, tout ceci est facile mais la réalité est souvent tout autre. Les difficultés qui limitent la généralisation des analyses fondées sur la géo-information dans le processus de décision sont diverses. Les problèmes les plus courants dans les pays africains sont le manque de

connaissances spécialisées, le manque de cohérence des séries de données et les différentes méthodes utilisées pour produire la géo-information dans le contexte de considérations institutionnelles. On se trouve ainsi dans une situation où les données sont fragmentaires dans le pays, sont de différents formats, ce qui fait qu'il est impossible de les intégrer. Il en est de même aux niveaux sous-régional et continental où il est difficile de faire ressortir les phénomènes transfrontières en raison des caractéristiques différentes des sources d'information.

9. Les rapports avec les économies nationales et sous-régionales peuvent être examinés à deux niveaux :

- Les conséquences économiques des décisions peu judicieuses prises sans l'aide des outils de gestion de la géo-information.
- Le gaspillage des ressources résultant d'une mauvaise coordination des activités en matière de géomatique aux niveaux national ou sous-régional.

10. Au premier niveau, il y a le refus conscient d'adopter les conclusions de l'analyse d'un côté et le manque de services de gestion de la géo-information pour appuyer la prise de décision, de l'autre. Il est triste de le dire mais souvent dans nos pays, il est demandé aux experts de donner un avis sur une situation qui requiert une décision mais lorsque l'avis technique de l'expert n'est pas ce que le décideur, escomptait celui-ci ignore simplement l'avis. Il en est de même de l'utilisation de la géo-information et souvent, un tel comportement est généralement lourd de conséquences pour l'économie et les populations. J'aimerais attirer l'attention sur le fait qu'un groupe de travail sur l'information, mis sur pied par WRI et USAID, avec la contribution d'experts africains, élabore des études de cas en Afrique de l'Ouest sous la coordination du réseau EIS en Afrique, dans le but d'évaluer la qualité des relations entre l'analyste de SIG et le décideur et faciliter le dialogue entre les deux. Revenant à la non-utilisation de la géo-information, le service de gestion de la géo-information peut ne pas exister ; le risque est alors le même que dans la situation précédente. Les conséquences se situent au niveau des décisions dangereuses prises, les conséquences étant plus ou moins sérieuses pour le pays.

11. La deuxième implication sur le plan économique est le gaspillage de ressources. Lorsqu'il n'y a pas de coordination en matière de gestion de la géo-information, il y a généralement un double emploi en ce qui concerne la collecte des données, ce qui peut se traduire en termes monétaires, en plus des coûts directs inhérents. Le problème c'est que des données recueillies de façon isolée pour les besoins d'une gestion étroite de la géo-information ne peuvent pas être utilisées en combinaison avec des données recueillies d'autres sources par des méthodes différentes. Considérant que la collecte et l'intégration des données représentent 60 à 70% du coût total de la création d'un système de géo-information autonome, il est facile de se faire une idée de la perte totale en termes macro-économiques. Les séries de données fragmentées qui en résultent n'ont presque aucune utilité dans une perspective globale ou doivent subir une transformation coûteuse avant de pouvoir être échangées. Quelquefois, ce n'est même pas la peine de procéder à cette transformation puisqu'elle peut être plus coûteuse que si l'on reprenait tout le processus à partir du début.

12. Afin d'éviter ces situations dans les pays et les sous-régions, il est nécessaire d'élaborer des politiques de gestion de la géo-information permettant un développement harmonisé des services et installations de gestion de la géo-information, qui puissent être liés et conduire à la mise en place d'infrastructures de géo-information nationales, sous-régionales et continentales (quelquefois appelées infrastructures de données spatiales ou infrastructures de données intégrées). Avec une telle infrastructure, la géo-information est disponible en ligne, en raison d'un processus d'harmonisation qui permet de combiner des séries de données complémentaires et aussi en raison des réglementations convenues relatives à la production, à l'accès, à l'utilisation et à la diffusion de la géo-information.

13. L'une des principales questions à examiner maintenant est comment traiter la géo-information en termes économiques. Il y a deux courants de pensée en ce qui concerne l'économie de la géo-information :

- La géo-information considérée comme un bien public
- La géo-information considérée comme un produit commercial.

D'après l'option la plus répandue, la politique en matière de géo-information adoptée peut déboucher sur des cadres tout à fait différents.

14. Le premier courant de pensée a rapport aux levés et à la cartographie. Chez les géomètres et les cartographes, la carte est considérée comme un bien public et chaque pays devrait mobiliser les ressources nécessaires à sa production. Il y a aussi un courant de pensée qu'on retrouve dans l'armée où les cartes sont considérées comme des sources d'information stratégique et à ce titre elles ne devraient être diffusées qu'avec beaucoup de précaution. Le dénominateur commun ici c'est que les cartes tombent dans le domaine de souveraineté des nations. Lorsque nous considérons que plus de 60% de la composante spatiale de la géo-information provient des cartes existantes, il est facile de comprendre comment cette façon de penser influe sur le développement et l'utilisation de la géo-information. Dans ce contexte, la production de la géo-information obéira à des préoccupations sociales ou de sécurité nationale. Dans tous les cas, établir une infrastructure de géo-information dans un tel contexte n'est pas considéré comme un outil de développement mais - mieux comme un devoir social. Du point de vue de l'utilisateur, le côté positif de ce courant de pensée c'est que les prix des cartes et en conséquence celui de la géo-information devraient être subventionnés pour les mettre à la portée des utilisateurs.

15. Le second courant de pensée est lié domaine de la technologie de l'information où l'information est considérée comme un bien, ayant une valeur commerciale. Dans ce cadre, la valeur de l'information déterminée compte tenu des améliorations qu'elle apporte dans la prise de décisions ou sur la base des coûts qu'elle fait économiser. La géo-information, faisant partie de l'information, elle devrait être traitée, selon les tenants de cette idée, comme un bien commercial dont la valeur est régie par la loi de l'offre et de la demande. Il découle de cette option que la géo-information ne devrait souffrir aucune restriction quant à son accès, si l'on applique les règles du marché libre. Ceci étant, ceux qui ont les moyens de se procurer la géo-information l'obtiendront, quel qu'en soit le coût.

16. Cette façon de présenter les courants d'idée sur la géo-information, est un peu exagérée mais permet de voir la complexité des questions qui se posent à l'Afrique dans le domaine de la gestion de la géo-information. Nous comptons un bon nombre de géomètres (moi-même j'ai une formation de géomètre), mais tous ne s'inquiètent pas de perdre leur emploi ou d'avoir à subir une nouvelle formation au cas où les cartes seraient produites par ordinateur ! Les jeunes adeptes de la technologie de l'information que nous avons maintenant sont très conscients de la nécessité de coopérer avec les instituts de cartographie si l'on veut produire une géo-information précise. L'économie de la géo-information réside dans la valeur ajoutée à l'information. En ce sens, on comprend la position des services de levés traditionnels à l'égard des spécialistes de la géo-information. Les premiers sont ceux qui recueillent les données sur le terrain et les transforment en cartes concrètes sur le papier. Les seconds récoltent les bons fruits prenant ce qu'il y a de meilleurs sur la carte sur le papier en utilisant une technologie évoluée pour générer des produits beaucoup plus travaillés pouvant être utilisés immédiatement pour la prise de décision. Heureusement, cette dichotomie a tendance à être théorique, dans la mesure où nos services nationaux de cartographie ont perfectionné leurs compétences en géomatique et acquis un équipement approprié.

17. L'avantage économique que présente l'utilisation généralisée de la géo-information se voit mieux au niveau continental. Imaginons que tous les pays utilisent les mêmes séries de données de géo-information continentales couvrant des secteurs économiques tels que la production industrielle, les produits agricoles, les ressources naturelles, le taux de change de la monnaie nationale, en plus de l'information sur l'heure locale, les horaires de vol, les conditions météorologiques etc. La facilité d'accès à l'information sur l'ensemble du continent permettrait les échanges et le commerce dans le continent et inverserait le rapport importations/exportations du continent. Elle permettrait, en supprimant les coûts, de réduire le gaspillage de ressources financières découlant des conséquences de décisions peu judicieuses. Davantage d'opportunités s'offriraient du fait qu'on perd moins de temps à chercher l'information dont on a besoin et l'exécution des programmes de développement serait accélérée.

18. Revenant sur le phénomène de la mondialisation, je tiens à dire que l'Afrique ne devrait pas rater l'occasion de tirer le meilleur parti et de profiter le plus possible de son potentiel en matière d'information. Ce que l'on souhaiterait dans ce domaine, c'est construire progressivement une infrastructure de géo-information continentale. Elle permettrait de fournir l'information dont on a besoin pour des programmes aux niveaux national, sous-régional et continental dans des domaines comme :

- l'évaluation de l'impact sur l'environnement ;
- la situation en ce qui concerne les déclarations d'incidents ;
- la gestion des écosystèmes transfrontières ;
- la prévision des risques naturels ;
- l'alerte avancée en cas de famine et beaucoup d'autres.

19. Ce rêve devrait bientôt se réaliser si nous tenons compte des quatre faits importants ci-après :

- les récentes initiatives prises par la CEA et les autres organisations et pays partenaires comme l'Afrique du Sud ;
- le nombre accru de spécialistes en Afrique d'un niveau de plus en plus élevé ;
- les récents progrès en ce qui concerne les technologies d'information et de communication ;
- la détermination de la communauté internationale de soutenir les efforts de développement déployés sur le plan interne en faveur du continent.

20. L'Initiative « Société africaine à l'ère de l'information » me semble être un bon cadre directeur. Le Comité pour le développement de l'information (CODI) et les organisations intervenant sur le continent comme le Réseau EIS en Afrique, le PNUE, l'OACT, le CRAES sont certains des acteurs qui devraient contribuer à faire de ce rêve une réalité.